

Conditions d'utilisation IBM – Conditions Spécifiques de l'Offre SaaS

IBM Social Media Analytics for Solutions

Les Conditions d'Utilisation regroupent les présentes Conditions d'Utilisation IBM – Conditions Spécifiques de l'Offre SaaS (« Conditions Spécifiques de l'Offre SaaS ») et un document intitulé Conditions d'Utilisation IBM – Conditions Générales (« Conditions Générales ») disponibles à l'adresse URL suivante : <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

En cas de conflit, les Conditions Spécifiques de l'Offre SaaS prévalent sur les Conditions Générales. En accédant à l'Offre IBM SaaS, en la commandant ou en l'utilisant, le Client de l'Offre IBM SaaS accepte les présentes Conditions d'Utilisation.

Les Conditions d'Utilisation sont régies par le Contrat International IBM Passport Advantage, le Contrat International IBM Passport Advantage Express ou le Contrat International IBM relatif à une Sélection d'Offres IBM SaaS, selon le cas (ci-après le « Contrat ») qui, avec les Conditions d'Utilisation, représentent l'intégralité de l'accord entre les parties.

1. Offre IBM SaaS

Les Conditions Spécifiques de l'Offre SaaS s'appliquent à l'Offre IBM SaaS suivante :

- IBM Social Media Analytics for Solutions

2. Unités de Mesure des Redevances

L'Offre IBM SaaS est vendue en fonction des unités de mesure de redevance suivantes indiquées dans le Document de Transaction :

- a. **Document** : unité de mesure par laquelle l'Offre IBM SaaS peut être acquise. Un Document est un volume limité de données enveloppées dans un enregistrement d'en-tête et de fin de document signalant le début et la fin du document, ainsi que tout type de document physique ou électronique défini dans l'Offre IBM SaaS, y compris, sans s'y limiter, les factures, commandes, bons de commande, devis, plannings, plans, retours, expéditions, réceptions et instruments financiers. Chaque Droit de Document en Millier représente mille documents. Des droits de Document en Millier suffisants sont nécessaires pour couvrir le nombre total de Documents traités par l'Offre IBM SaaS pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'Utilisation (« PoE ») du Client ou dans un Document de Transaction.

Les droits de document sont vendus par lots de 250 000.

3. Redevances et facturation

Le montant à régler pour l'Offre IBM SaaS est indiqué dans un Document de Transaction.

3.1 Redevances Mensuelles Partielles

Une Redevance Mensuelle Partielle, comme indiqué dans le Document de Transaction, peut être estimée au prorata.

3.2 Redevances de dépassement

Si l'utilisation réelle de l'Offre IBM SaaS par le Client pendant la période de mesure dépasse les droits indiqués dans l'Autorisation d'Utilisation (ou « PoE »), le Client sera facturé pour l'excédent, comme stipulé dans le Document de Transaction.

4. Options de Renouvellement de la Période d'Abonnement à l'Offre IBM SaaS

L'Autorisation d'Utilisation du Client indiquera si l'Offre IBM SaaS sera renouvelée à la fin de la Période d'Abonnement, en désignant l'une des options suivantes :

4.1 Renouvellement Automatique

Si l'Autorisation d'Utilisation du Client indique que le renouvellement est automatique, le Client est autorisé, moyennant une demande écrite adressée à l'Ingénieur commercial IBM ou au Partenaire Commercial IBM du Client, à résilier la Période d'Abonnement à l'Offre IBM SaaS arrivant à expiration, au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration, comme indiqué dans l'Autorisation d'Utilisation. Si IBM ou son Partenaire Commercial IBM ne reçoit pas ladite notification de résiliation avant

la date d'expiration, la Période d'Abonnement arrivant à expiration sera automatiquement renouvelée pour un an ou pour la même durée que celle de la Période d'Abonnement d'origine, telle qu'elle est stipulée dans l'Autorisation d'Utilisation.

4.2 Facturation Continue

Lorsque l'Autorisation d'Utilisation indique que le renouvellement du Client est continu, le Client continuera d'avoir accès à l'Offre IBM SaaS et sera facturé pour l'utilisation de l'Offre IBM SaaS en continu. Pour cesser d'utiliser l'Offre IBM SaaS et d'arrêter le processus de facturation continue, le Client doit fournir à IBM ou à son Partenaire Commercial IBM une notification écrite de quatre-vingt-dix (90) jours demandant l'annulation de son Offre IBM SaaS. Une fois l'accès du Client annulé, le Client sera facturé pour toutes les redevances d'accès impayées jusqu'au mois au cours duquel l'annulation a pris effet.

4.3 Renouvellement Requis

Lorsque l'Autorisation d'Utilisation indique que le renouvellement du Client est de type « résiliation », l'Offre IBM SaaS sera résiliée à la fin de la Période d'Abonnement et l'accès du Client à l'Offre IBM SaaS sera supprimé. Pour continuer d'utiliser l'Offre IBM SaaS au-delà de la date de fin, le Client doit passer une commande auprès de l'ingénieur commercial IBM ou du Partenaire Commercial IBM du Client pour acheter une nouvelle Période d'Abonnement.

5. Support Technique

Au cours de la Période d'Abonnement, un Support Technique est fourni pendant la durée de cette Offre IBM SaaS comme spécifié dans le manuel IBM SaaS Support Handbook à l'adresse <http://www.ibm.com/software/support/handbook.html> ou à une autre adresse URL fournie ultérieurement par IBM. Le support technique est inclus dans l'Offre IBM SaaS et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

6. Dispositions supplémentaires spécifiques à l'offre IBM SaaS

6.1 Définitions Supplémentaires

L'Offre IBM SaaS, telle qu'elle est définie dans le Contrat, est un service logiciel et n'inclut pas de Contenu, d'Applications Tierces ou de Sites Tiers.

Contenu : les informations, le logiciel et les données, y compris, sans s'y limiter, les Données Personnelles, les fichiers hypertexte, les langages de balisage, les fichiers, les scripts, les programmes, les données collectées, le son, la musique, les graphiques, les images, les applets ou les servlets créés, fournis, téléchargés ou transférés par le Client et tout utilisateur autorisé par le Client. Le Contenu inclut également des informations ou des données, en tout ou en partie, fournies par ou pour le Client, ou accessibles pour le compte du Client à IBM ou ses Fournisseurs, à partir de Sites Tiers.

Applications Tierces : applications et logiciels fournis par des personnes physiques ou morales autres qu'IBM qui interagissent avec l'Offre IBM SaaS.

Sites Tiers : sites Web tiers, y compris, sans s'y limiter, sites incluant du contenu de média sociaux, tels que Facebook, Klout et Twitter.

6.2 Usage Interne

Outre les restrictions du Contrat relatives à l'utilisation de l'Offre IBM SaaS, les rapports, résultats ou autres documents obtenus de l'Offre IBM SaaS ne sont destinés qu'à l'usage interne du Client et ne pourront pas être utilisés pour fournir des services à des tiers. Le Client n'est pas autorisé à concéder des sous-licences, louer, donner à bail ou autrement mettre les rapports, résultats ou autres documents obtenus de l'Offre IBM SaaS à la disposition de tiers.

6.3 Droits d'Accès et d'Utilisation du Contenu, des Applications Tierces et des Sites Tiers

L'Offre IBM SaaS permet au Client de sélectionner et d'accéder au Contenu issu d'Applications Tierces et de Sites Tiers à des fins d'utilisation par le Client avec l'Offre IBM SaaS. Le Contenu n'est pas détenu ou contrôlé par IBM ou ses fournisseurs, et IBM et ses fournisseurs ne concèdent pas de licence ou ne fournissent aucun droit attaché au Contenu. Le Contenu peut inclure des éléments non conformes, inexacts, trompeurs, indécentes ou autrement inacceptables. IBM ou ses fournisseurs n'ont aucune obligation d'examiner, de filtrer, de vérifier, d'éditer ou de supprimer du Contenu. Cependant, ces opérations peuvent être effectuées par IBM ou ses fournisseurs à leur seule discrétion.

L'Offre IBM SaaS peut contenir des fonctions conçues pour l'interopération avec des Applications Tierces et des Sites Tiers (applications Facebook ou Twitter, par exemple). Outre les autorisations requises dans le Contrat pour le Contenu, le Client fournira à IBM les autorisations nécessaires et l'accès au Contenu, aux Applications Tierces et aux Sites Tiers afin d'utiliser l'Offre IBM SaaS pour le compte du Client. Le Client peut être tenu de conclure des contrats distincts avec les tiers pour accéder au Contenu, aux Applications Tierces et aux Sites Tiers ou les utiliser. IBM n'est pas partie auxdits contrats distincts et, comme condition expresse des présentes Conditions d'Utilisation, le Client s'engage à respecter les dispositions desdits contrats distincts.

6.4 Restrictions

Outre les conditions d'utilisation relatives à IBM qui sont stipulées dans le Contrat, le Client accepte de ne pas :

- a. accéder à des Sites Tiers, des Applications Tierces ou du Contenu ou les utiliser avec l'Offre IBM SaaS, y compris, sans s'y limiter, la copie, la modification ou la création d'œuvres dérivées, si cela porte atteinte aux lois applicables ou aux dispositions de tous Contrats ou licences tiers ou à toutes autres dispositions ou restrictions ;
- b. distribuer, démontrer, afficher ou autrement mettre IBM SaaS ou le Contenu à la disposition d'un tiers quel qu'il soit, sauf si un contrat avec le fournisseur de Contenu l'autorise ;
ou
- c. accéder à ou utiliser toute partie de l'Offre IBM SaaS pour créer ou contribuer à un produit ou un service concurrentiel.

6.5 Résiliation fondée sur des Actions de Tiers

6.5.1 Résiliation par IBM

Outre les droits de suspension et de résiliation stipulés dans le Contrat, si un fournisseur cesse de mettre à disposition un Site Tiers, une Application Tierce ou du Contenu ou s'il impose des dispositions présentant une charge ou un risque important pour IBM et ses fournisseurs, clients ou un tiers quel qu'il soit, ou si IBM sait ou a des raisons de croire que le traitement d'un contenu particulier via l'Offre IBM SaaS porte atteinte aux droits (y compris les droits de propriété intellectuelle) de tout tiers, IBM pourra cesser de fournir les fonctions correspondantes de l'Offre IBM SaaS sans que le Client puisse prétendre à un remboursement, avoir ou autre dédommagement.

Le Client informera rapidement IBM de tout événement ou circonstance lié à l'utilisation par le Client du Contenu pouvant être à l'origine d'une réclamation ou d'une demande d'indemnisation à l'encontre de l'utilisation de l'Offre IBM SaaS par le Client, dès qu'il en prend connaissance. Le Client fournira à IBM, à sa demande, toutes les informations pertinentes relatives audit événement ou circonstance.

6.5.2 Résiliation par le Client

Outre les droits de suspension et de résiliation stipulés dans le Contrat, si un fournisseur cesse de mettre à disposition une Application Tierce, un Site Tiers ou du Contenu ou qu'il apporte des modifications importantes aux dispositions régissant sa disponibilité, et si le Client démontre que ladite indisponibilité réduit considérablement et définitivement la capacité du Client à utiliser l'Offre IBM SaaS, le Client pourra notifier à IBM son intention de résilier son abonnement à l'Offre IBM SaaS, en intégralité ou en partie. Cet abonnement à l'Offre IBM SaaS prendra fin 30 jours suivant ladite notification, sauf si la disponibilité des services tiers concernés reprend pendant la période de 30 jours. Dans le cas d'une résiliation aux termes de la présente clause, IBM remboursera au Client toute redevance payée d'avance couvrant le reste de la période des abonnements résiliés qui suit la date d'effet de la résiliation.

Le Client n'aura aucun droit de résiliation en vertu d'une quelconque déclaration d'IBM concernant la future orientation ou intention relative à l'Offre IBM SaaS ou tout Site Tiers, Application Tierce ou Contenu. Sous réserve des présentes dispositions, le Client n'aura aucun droit de résiliation ou ne pourra prétendre à aucun remboursement, avoir ou autre dédommagement en raison de l'indisponibilité de tout produit ou service tiers.

6.6 Accès et Stockage

À la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, IBM n'aura aucune obligation de mettre en cache, stocker ou autrement mettre à disposition tout Contenu, requête ou résultat du Client ainsi que toute autre sortie obtenue par le Client suite à l'utilisation de l'Offre IBM SaaS.

6.7 Limites d'Utilisation

L'utilisation de l'Offre IBM SaaS par le Client pourra faire l'objet de limitations, telles que les limites de stockage, le nombre de requêtes ou autres limites ou restrictions. A titre de limite d'utilisation supplémentaire, le Client n'est pas autorisé à accéder à l'Offre IBM SaaS en vue de surveiller la disponibilité, les performances ou les fonctionnalités de l'Offre IBM SaaS, ou pour toute analyse comparative ou à des fins concurrentielles. Les limites d'utilisation seront consignées dans une documentation utilisateur ou sur le site IBM SaaS en ligne. L'Offre IBM SaaS pourra fournir des informations à la demande permettant au Client de surveiller l'utilisation. Si un Client dépasse les limites d'utilisation, IBM pourra à sa discrétion réduire, en collaboration avec le Client, l'utilisation de sorte qu'elle soit conforme aux limites d'utilisation.

6.8 Données Personnelles

Le Client accepte qu'IBM puisse utiliser des cookies et des technologies de suivi permettant de rassembler des informations identifiant une personne, dans le cadre de la collecte de statistiques et d'informations d'utilisation conçues pour aider à améliorer l'acquis utilisateur et/ou pour personnaliser les interactions avec les utilisateurs conformément au site <http://www-01.ibm.com/software/info/product-privacy/index.html>.

6.9 Violation de droits d'auteur

IBM respecte les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Pour signaler la contrefaçon d'un produit protégé par le droit d'auteur, merci de vous rendre sur la page Digital Millennium Copyright Act Notices à l'adresse <http://www.ibm.com/legal/us/en/dmca.html>.

6.10 Utilisations Interdites

Les utilisations suivantes sont interdites par Red Hat :

Non Utilisation à Haut Risque : le Client n'est pas autorisé à utiliser l'Offre IBM SaaS dans toute application ou situation où la défaillance de l'Offre IBM SaaS pourrait entraîner la mort ou des blessures physiques graves à la personne ou de graves dommages physiques ou environnementaux (« Utilisation à Haut Risque »). Les exemples d'Utilisation à Haut Risque incluent, sans s'y limiter : avions ou autres modes de transport humains de masse, installations nucléaires ou chimiques, systèmes d'aide à la vie, équipements médicaux implantables, véhicules automobiles ou systèmes d'armement. L'« Utilisation à Haut Risque » n'inclut pas l'utilisation de l'Offre IBM SaaS à des fins d'administration, pour stocker des données de configuration, outils d'ingénierie et/ou de configuration, ou autres applications qui n'ont pas une fonction de contrôle, dont la défaillance ne se traduirait pas par la mort, des blessures ou des dommages physiques ou environnementaux. Ces applications n'ayant pas une fonction de contrôle peuvent communiquer avec les applications qui effectuent le contrôle, mais ne doivent pas être directement ou indirectement responsables de la fonction de contrôle.

6.11 Exclusion de Garantie et d'Indemnisation pour le Contenu

NONOBTANT LA GARANTIE STIPULÉE DANS LE CONTRAT, LE CONTENU EST FOURNI EXCLUSIVEMENT « EN L'ÉTAT », « SELON LA DISPONIBILITÉ » ET AVEC TOUS LES DÉFAUTS, ET LE CLIENT UTILISE LE CONTENU A SES PROPRES RISQUES. IBM DÉCLINE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES EN MATIÈRE DE VALEUR MARCHANDE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCES, D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER, DE NON-CONTREFAÇON, DE TITRE DE PROPRIÉTÉ, AINSI QUE TOUTE GARANTIE APPARAISSANT DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS, DE L'UTILISATION OU DES PRATIQUES COMMERCIALES EN RAPPORT AVEC LE CONTENU. IBM NE GARANTIT PAS QUE L'ACCÈS AU CONTENU SOIT ININTERROMPU OU EXEMPT D'ERREURS. CETTE EXCLUSION DE GARANTIE PEUT NE PAS ÊTRE APPLICABLE DANS CERTAINES JURIDICTIONS ET LE CLIENT PEUT DISPOSER DE DROITS AU TITRE DE LA GARANTIE EN VERTU DE DISPOSITIONS LÉGALES D'ORDRE PUBLIC. CETTE GARANTIE EST PROROGÉE UNIQUEMENT PENDANT TRENTE (30) JOURS A COMPTER DE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉSENT CONTRAT (SAUF MENTION CONTRAIRE DANS LESDITES DISPOSITIONS LÉGALES). TOUTE OBLIGATION D'INDEMNISATION DU CLIENT PAR IBM AU TITRE DU CONTRAT NE S'APPLIQUE EN AUCUN CAS A L'ACCÈS ET L'UTILISATION DU CONTENU PAR LE CLIENT.

Annexe A

1. **IBM Social Media Analytics (SaaS)**

IBM Social Media Analytics (SaaS) est un service en ligne qui permet au Client d'accéder au Contenu de certains Sites Tiers et/ou Applications Tierces, sous réserve de la disponibilité des Sites Tiers et/ou Applications Tierces, et permet aux Utilisateurs de l'Offre IBM SaaS de définir des rubriques, de créer et soumettre des requêtes, d'effectuer des analyses interactives et de consulter les résultats à l'aide de rapports prédéfinis. Le Client est responsable des résultats obtenus dans le cadre de l'utilisation de l'Offre IBM SaaS.